

RAPPORT TECHNIQUE 2009

A. LA COMMUNE EN CHIFFRES :

D'une superficie de 10.620 hectares, avec des distances de 20 Km du Nord au Sud et de 5 à 8 Km d'Est en Ouest, elle est constituée de 3 « agglomérations » qui sont :

- le Village et ses écarts ;
- la Bouverie ;
- les Issambres.

➤ Population :

En 2009, la population était de 11 677 habitants (recensement 2006).
En période estivale, la population atteint et dépasse, en pointe, les 60 000 habitants.

➤ Logements touristiques :

Le nombre de résidences secondaires en 2009 s'élève à 6 893.
La capacité d'accueil, liée au tourisme estival, comprend :

	(Nombre de places)
- Hôtellerie :	619
- Chambres d'hôtes :	74
- Hôtellerie de Plein Air :	4 938
- Résidences de Tourisme :	3 148
- Meublés Professionnels :	353
- Meublés classés :	480
- Meublés non classés :	
- Village de Vacances :	1 641
- Résidences Hôtelières :	4 274
TOTAL	15 527

(Source : Office Municipal de Tourisme – décembre 2009)

B. LA GESTION DES DECHETS :

1. Boues des stations d'épuration : (source : rapport du délégataire du service de l'assainissement, exercice 2009)

Définitions :

- La DBO5 ou Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours, représente la quantité d'oxygène nécessaire aux micro-organismes pour oxyder (dégrader) l'ensemble de la matière organique d'un échantillon d'eau maintenu à 20°C, à l'obscurité, pendant 5 jours.
- La DCO ou Demande Chimique en Oxygène, représente la quantité de matières organiques carbonées. La DCO permet d'apprécier la concentration en matières organiques ou minérales, dissoutes ou en suspension dans l'eau, au travers de la quantité d'oxygène nécessaire à leur oxydation chimique totale.
- Les MEST représente les matières en suspension.

La Commune est dotée de 4 stations d'épuration situées :

- ✓ La Gaillarde : cette station d'épuration construite par SOBEA, qui traite les effluents du quartier des Issambres, a été mise en service en 1980. De type physico-chimique, sa capacité nominale a été portée par la société OTV en 1996 à 22 000 éq/hab.

Une extension de cette station a été réalisée en 2009.

Caractéristiques générales :

Taille	Volume m ³ /jour	DBO5 en kg/j	DCO en KG/J	MEST en KG/J
22 000 EH	5 500	1 188	3 267	1 980

- ✓ Les Planets : cette station d'épuration, construite en 1992, traite les effluents collectés dans le Village. De type biologique, elle a une capacité de 9.500 éq/hab. Les volumes collectés par le réseau d'assainissement du village et de la zone de la Grande Bastide au village sont traités à l'usine des Planets. Les effluents traités sont rejetés dans l'Argens. Une extension de la capacité de cette station est à l'étude.

Caractéristiques générales :

Taille	Volume m ³ /jour	DBO5 en kg/j	DCO en KG/J	MEST en KG/J
9 500 EH	1 900	570	950	570

- ✓ Le Blavet : cette station d'épuration, construite par la société NITRIS, mise en service en 1982 et améliorée en 1998, traite les effluents collectés dans une partie du quartier de la Bouverie. De type biologique, elle a une capacité de 5.000 éq/hab. Les volumes collectés par le réseau d'assainissement de la Bouverie sont traités à l'usine du Blavet. Les effluents traités sont rejetés dans le Blavet. Un démantèlement de cette station est à l'étude. Les effluents seront dirigés vers les Panets.

Caractéristiques générales :

Taille	Volume m ³ /jour	DBO5 en kg/j	DCO en KG/J	MEST en KG/J
5 000 EH	750	270	350	250

- ✓ Les Pins Parasols : cette station d'épuration, construite par la société SOAF, mise en service en 1961 et améliorée en 1995, traite les effluents d'une partie du quartier de la Bouverie (lotissement des Pins Parasols). De type biologique, elle a une capacité nominale de 750 éq/hab. Les volumes collectés par le réseau d'assainissement du quartier des Pins Parasols sont traités à l'usine des Pins Parasols. Un démantèlement de cette station est à l'étude. Les effluents seront dirigés vers les Panets.

Caractéristiques générales :

Taille	Volume m ³ /jour	DBO5 en kg/j	DCO en KG/J	MEST en KG/J
750 EH	113	98	294	110

Devenir des sous produits de l'épuration :

La loi sur les déchets du 15 juillet 1975, modifiée le 13 juillet 1992, indique qu'à partir du 1^{er} juillet 2002, seuls les déchets ultimes pourront être admis en décharge. D'ores et déjà, l'arrêté du 9 septembre 1997 relatif aux décharges existantes et aux nouvelles installations de stockage des déchets ménagers et assimilés, fixe des règles plus strictes d'exploitation des décharges et établit une liste de déchets autorisés en décharge de classe 2.

Cet arsenal réglementaire concerne l'activité d'assainissement des eaux usées en tant que productrice de déchets.

- Les boues :
Depuis juillet 2002, les boues ne peuvent plus être acceptées en décharge car elles ne sont pas des déchets ultimes. Il convient de se préoccuper dès aujourd'hui d'étudier des voies alternatives d'élimination comme l'incinération, le compostage ou la valorisation agricole.
- Les graisses :
En application de l'arrêté du 9 septembre 1997, les graisses ne sont plus acceptables en décharge (siccité < 30 %). Les possibilités existantes actuellement sont des traitements sur site par réacteur à graisse spécifique, ou l'exportation vers un centre de traitement agréé.
- Les sables de pré-traitement :
Dans le cadre d'une valorisation en terme de remblais ou de couches d'infrastructures routières, ils devront contenir moins de 3 % de matière organique en poids pour être valorisés selon la norme NF P11-300 ; ceci nécessite alors un lavage et un criblage poussé des sables.

Une deuxième implication de l'arrêté du 9 septembre 1997 est l'augmentation importante à court terme du coût de mise en décharge. Il devra en effet couvrir les charges des nouvelles obligations des exploitants : traitement des lixiviats, frais de réhabilitation et d'entretien du site 30 ans après cessation d'activité, mise en place de garanties financières.

Le total des boues transportées à la décharge de Bagnols pour l'année 2009 s'élève à 1 028.00 tonnes. Soit 265.26 tonnes pour la station du Blavet, 429.30 tonnes pour la station des Planets et 333.44 tonnes pour la station de la Gaillarde (cf. histogramme – Planche 12).

2. Les déchets ménagers : en porte à porte et en points de regroupement.

Les déchets ménagers sont les déchets produits par les ménages dans le cadre de la vie quotidienne et familiale, par les commerçants, les artisans. Ils sont composés d'ordures ménagères, d'encombrants, de multimatériaux, de verres, de papiers et de déchets verts.

Le total des déchets ménagers de la commune collectés, apportés directement à la déchetterie de Fréjus ou transportés à l'aire de dépôts des déchets verts pour l'année 2009, s'élève à 20 065.89 tonnes (cf. histogramme – Planche 1).

➤ Les ordures ménagères : En porte à porte et en point de regroupement.

Le total de ces déchets pour l'année 2009 s'élève à 8 993.28 tonnes pour l'ensemble de la Commune. 3 835.04 tonnes ont été collectées aux Issambres, 3 137.92 tonnes au Village, 2 020.32 tonnes à la Bouverie, et 2 458.63 tonnes apportées directement à la déchetterie par les particuliers et professionnels, ou y transitent les jours fériés et week-ends lorsque l'usine de Bagnols en Forêt est fermée.

Le mois le plus « creux » est décembre avec 740.62 tonnes, le mois le plus important étant le mois d'août avec 1 704.30 tonnes (cf. histogramme – Planche 2).

La collecte est assurée par un prestataire de service, en l'occurrence le GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT.

Le marché de collecte et d'évacuation des déchets ménagers et assimilés est fixé pour une période initiale allant du 15 juillet 2007 au 14 juillet 2009. Au terme de cette période initiale, le marché pourra ensuite être reconduit par période successives de deux ans, pour une durée maximale de six ans. La première reconduction part du 15 juillet 2009 au 14 juillet 2011. Ce marché de collecte comprend :

- La collecte des déchets ménagers ;
- La collecte en repasse estivale au village, aux Issambres et à la Bouverie ;
- La collecte des colonnes verres et papiers.

Les fréquences de collecte varient dans les 3 secteurs en fonction des périodes (été, hiver).

Il est bon de rappeler que, pour collecter ces ordures ménagères, les différents véhicules ont parcouru 197 775 km, soit 75 960 km aux Issambres, 32 069 km à la Bouverie et 58 815 km au Village (cf. histogramme – Planche 3).

➤ Les apports volontaires et le transit des déchets les week-ends et jours fériés à la déchetterie :

La convention entre la Communauté d'Agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël et la Commune a été signée avec une durée initiale allant du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2009. Au terme de la période initiale, la convention a été reconduite pour une durée d'un an. Elle a pour objet de fixer les modalités d'accès à la déchetterie de la Palissade située sur la Commune de Fréjus. Seuls les déchets faisant l'objet d'un traitement sélectif peuvent y être amenés :

- déchets volumineux des ménages ;
- bois ;
- papiers, cartons ou plastiques ;
- déchets piquants, tranchants et coupants ;
- déchets des professions libérales et du secteur diffus ;
- déchets ménagers spéciaux (D.M.S.) ;
- verres ;
- piles ;
- huiles ;
- métaux et ferrailles.

L'accès à la déchetterie est réservé aux particuliers et professionnels de la Commune.

Pour les particuliers, l'accès est gratuit jusqu'à 200 kg par semaine. Au-delà, il est facturé 52 € la tonne.

Pour les professionnels, il est facturé 52 € la tonne dès la première tonne.

Pour l'année 2009, 1 187.33 tonnes ont été apportées à la déchetterie. Soit 213.86 tonnes pour les particuliers, 322.97 tonnes pour les artisans, 29.30 tonnes pour la Mairie et 621.20 tonnes sont déposées les week-ends et jours fériés lorsque la décharge de Bagnols est fermée (cf. histogramme – Planche 8).

➤ Les encombrants : On les appelle aussi « monstres ». Ce sont essentiellement des appareils électroménagers usagés, des matelas, sommiers, meubles, etc ...

La collecte d'encombrants sur la Commune, pour l'année 2009, s'élève à un total de 717.68 tonnes. Soit 206.08 tonnes pour les Issambres, 216.61 tonnes pour la Bouverie et 294.99 tonnes pour le Village.

Le mois le plus « creux » est février avec 23.52 tonnes, le mois le plus important étant le mois d'octobre avec 78.52 tonnes (cf. histogramme – Planche 4).

Elle s'effectue en porte à porte, gratuitement, sur simple appel téléphonique une fois par semaine dans chaque quartier :

- le lundi à la Bouverie ;
- le mercredi au Village ;
- le vendredi aux Issambres.

Malheureusement les encombrants sont encore trop souvent abandonnés de façon illégale dans la forêt ou aux abords de voies publiques.

➤ La collecte sélective des multi-matériaux :

Les multi-matériaux sont les déchets collectés dans les bacs jaunes :

- Plastiques alimentaires : bouteilles de soda, d'eau, d'huile, de lait, de soupe, flacons de mayonnaise, de sauce tomate, conteneurs à vin ... ;
- Flacons de produits ménagers : adoucissant, lessive, liquide-vaisselle... ;
- Flacons de produits d'hygiène : shampoing, bain moussant, gel douche... ;
- Boîtes et suremballages en carton ;
- Briques alimentaires ;
- Bidons de sirop, aérosols, boîtes de boisson et de conserve, barquettes en aluminium.

Cette collecte est assurée par le GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT et son traitement par le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est Var (S.M.i.D.D.E.V.) de l'aire de Fréjus – Saint-Raphaël auquel adhère la commune de Roquebrune-sur-Argens.

Les tonnages des multi-matériaux sur la commune sont de 825.12 tonnes collectées pour l'année 2009 (cf. histogramme – Planche 5).

Pour collecter les containers de tri sélectif les véhicules ont parcouru 26 736 km (cf. histogramme – Planche 3).

Le Verre :
19 colonnes 4m³ au Village et ses écarts et 3 colonnes enterrées 5m³;
19 colonnes aux Issambres ;
11 colonnes à la Bouverie.

587.83 tonnes de verre (cf. histogramme – Planche 6) ont été collectées pour la Commune durant l'année 2009. Le verre est collecté par la Société S.M.A. et recyclé par la Verrerie BSN Emballages sise à La Bégude (Ardèche).

Les Papiers :
9 colonnes au Village ;
9 colonnes aux Issambres ;
6 colonnes à la Bouverie.

112.01 tonnes de papiers (cf. histogramme – Planche 7) ont été collectées pour la Commune durant l'année 2009. Le papier est collecté par la Société SMA et récupéré par Delta Recyclages sis à Lansargues (Hérault).

Pour collecter les colonnes 4 m³, les véhicules ont parcouru 4 195 km (cf. histogramme – Planche 3).

➤ Les déchets verts :

La municipalité a ouvert une aire de broyage pour les déchets verts le 19 mars 2004, quartier du Fournel. L'accès est gratuit pour les particuliers, habitants de la commune jusqu'à 200 kg par semaine et au delà la tonne est facturée 42 €.

Pour les professionnels de la commune, la tonne est facturée 49 €.

Pour l'année 2009, les tonnages enregistrés sont de 5 326.45 tonnes de végétaux. Le mois le plus creux est le mois de janvier avec 150.62 tonnes enregistrées et le mois le plus fort est le mois de juillet avec 708.21 tonnes enregistrées (cf. histogramme – planche 9).

Un broyeur mobile du SIVOM du Pays des Maures et du Golfe de Saint-Tropez se déplace sur le site pour effectuer le broyage des végétaux qui sont transformés en compost. Le broyat est acheminé sur la plate forme de compostage de la Môle. Afin de répondre à la demande des administrés, depuis le début de l'année 2006, la Commune rachète au SIVOM une partie de ce broyat devenu compost et le revend aux particuliers pour la somme de 45 €/T, soit 4,50 € les 100 Kg.

Pour l'année 2009, 284.56 tonnes de compost ont été vendues. Le mois le plus faible étant septembre avec 6.67 tonnes vendues. Le mois le plus fort étant mars avec 45.44 tonnes vendues (cf. histogramme – planche 9).

➤ Les gravats :

Dans un souci de résorption des décharges sauvages et afin de prendre en compte un besoin exprimé par les administrés, la Municipalité de Roquebrune-sur-Argens a aménagé une aire de dépôts de gravats à proximité de l'aire de dépôts de déchets verts sise, quartier du Fournel.

Le fonctionnement de cette installation a démarré au mois d'avril 2007.

Les gravats réceptionnés sont triés en deux catégories :

- les gravats propres de granulométrie inférieure à 400 mm: pierre, béton ordinaire, carrelage, brique, aggloméré, faïence, bordure, enrobé, ciment.
- Les gravats souillés de granulométrie supérieure à 400 mm : tuiles, carreaux, béton, briques.

Pour les gravats propres, l'accès est gratuit pour les particuliers, habitants de la commune jusqu'à 6 tonnes par trimestre. Au-delà, la tonne est facturée 21.00 €.

Pour les professionnels, 21.00 € leur sont facturés dès la première tonne.

Pour les gravats souillés, les particuliers comme les professionnels sont facturés 90.00 € dès la première tonne. Pour l'année 2009, 1 044.88 tonnes ont été réceptionnées dont 692.18 tonnes de gravats propres et 352.70 tonnes de gravats souillés. Le mois le plus fort étant octobre avec 118.36 tonnes réceptionnées et le mois le plus creux étant janvier avec 35.54 tonnes réceptionnées (cf. histogramme – Planche 10).

➤ Huiles de vidange :

1 colonne au Parc d'activités du Blavet.

➤ Piles :

En Mairie, Mairie Annexe des Issambres, Mairie Annexe de la Bouverie et dans divers commerces ; soit 9 colonnes.

➤ Textiles :

3 colonnes textiles sont implantées sur les deux pôles de la commune (1 au Village, 2 à la Bouverie, 1 aux Issambres). Leur exploitation et entretien est assuré gratuitement par l'association Ecotextile. Les conteneurs mis en place ont pour objet de collecter tous les vêtements, linge de maison ou d'ameublement et chaussures.

La collecte de textiles sur la Commune, pour l'année 2009, s'élève à un total de 26.10 tonnes. Soit 0.05 tonnes pour les Issambres, 14.05 tonnes pour la Bouverie et 12.00 tonnes pour le Village.

RAPPORT FINANCIER 2009

A. COLLECTE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES (PIZZORNO)

COLLECTE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES	1 863 129,94
COLLECTE EVACUATION DES DECHETS RECYCLABLES EN COLONNES 4M3	30 825,68
COLLECTE, ENTRETIEN, RENOUVELLEMENT, LAVAGE DES RECIPIENTS	61 241,46
COLLECTE ET EVACUATION DES MONSTRES	100 641,51
COLLECTE ET EVACUATION DES DEPOTS SAUVAGES	1 673,23
LOCATION CAISSON 35 M ³ & SON EVACUATION (avec option engin levage)	3 374,73
COLLECTE SELECTIVE DES COLONNES ENTERREES	87 607,20
POMPAGE A L'HYDROCUREUSE DES COLONNES	0,00
LOCATION, ENTRETIEN & RENOUVELLEMENT DES CACHES BACS	44 823,65
NETTOYAGE DES MARCHES ET FOIRES	40 835,70
REVISION DE PRIX	97 516,21
SOUS TOTAL du marché de collecte & évacuation des ordures ménagères	2 331 669,31
MARCHE DE SUPPLEMENT DE CACHE BACS	88 963,13
MARCHE DE TRANSPORTS & ELIMINATION DE GRAVATS	52 084,04
SOUS TOTAL (€)	2 472 716,48

B. TRAITEMENT DES DECHETS (S.M.i.D.D.E.V.)

LOT 3 - TRI DES MULTI MATERIAUX	246 526,44
LOT 3 - TRI DES DECHETS - JMR COLONNES	8 262,83
TRAITEMENT DES DECHETS	740 373,70
MAINTENANCE DES BACS	15 228,47
LOT 1 - CONDITIONNEMENT VERRE	5 826,07
FRAIS DE GESTION	72 752,88
SOUS TOTAL (€)	1 088 970,39

C. REDEVANCE DECHETTERIE DE FREJUS (Trésorerie du Muy)

REDEVANCE DECHETTERIE DE FREJUS	62 456,74
SOUS TOTAL (€)	62 456,74

TOTAL GENERAL 2008 (€)

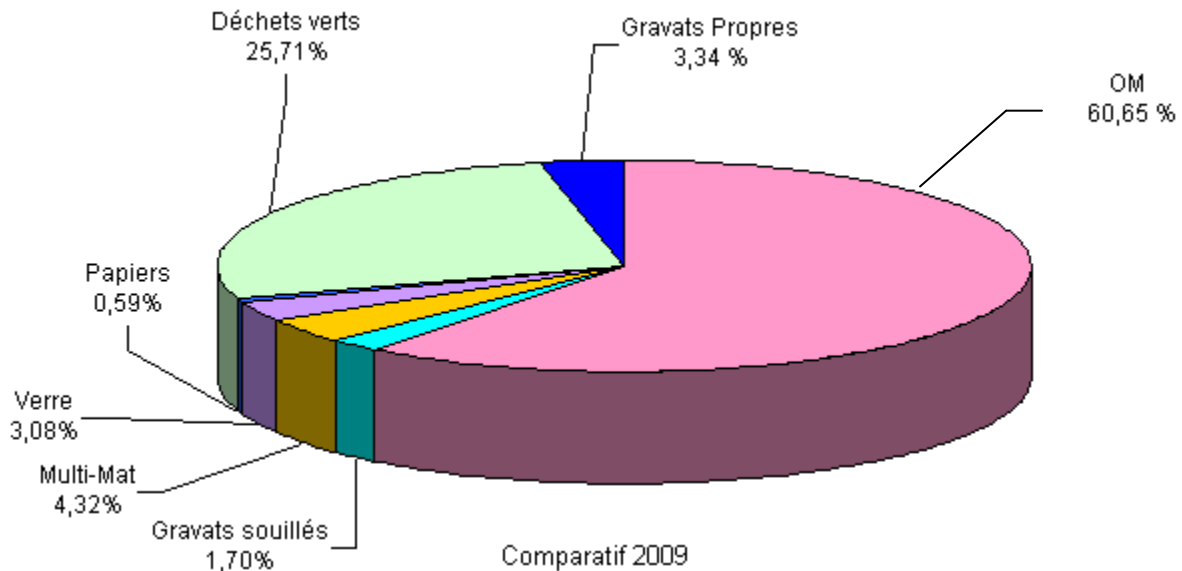
3 624 143,61

(cf. histogramme - planche 11)

PLANCHE - 1-

COMPARATIFS DES TONNAGES DES DECHETS MENAGERS 2009

Collecte/Tonnes	DECHETS ULTIMES		DECHETS RECYCLES					TOTAL
	OM	Gravats souillés	Multi-Mat	Verre	Papiers	Déchets verts	Gravats Propres	
Tonnages	12 169,590	352,700	825,120	587,835	112,010	5 326,450	692,180	20 065,89
%	60,65	1,76	4,11	2,93	0,56	26,54	3,45	100
TOTAL	12 522,290		7 543,595					



COMPARATIFS DES TONNAGES DES DECHETS MENAGERS PAR ANNEE

DECHETS COLLECTES	2005	2006	2007	2008	2009	
Ordures Ménagères	9 542,500	8 922,770	8 849,220	9 547,930	8 993,280	} Total déchets ultimes
Déchetterie	563,660	2 456,410	2 706,290	2 576,680	2 458,630	
Encombrants	847,910	783,040	848,510	696,900	717,680	
Gravats souillés	0,000	0,000	186,840	370,260	352,700	
Multi-matériaux	714,520	718,880	768,750	826,680	825,120	} Total déchets recyclés
Verre	220,665	523,170	536,630	560,205	587,835	
Papiers	44,690	109,620	111,265	116,275	112,010	
Déchets verts	1 580,990	2 078,430	2 888,020	3 763,315	5 326,450	
Gravats propres	0,000	0,000	487,730	622,640	692,180	
TOTAL	13 514,94	15 592,32	17 383,26	19 080,89	20 065,885	

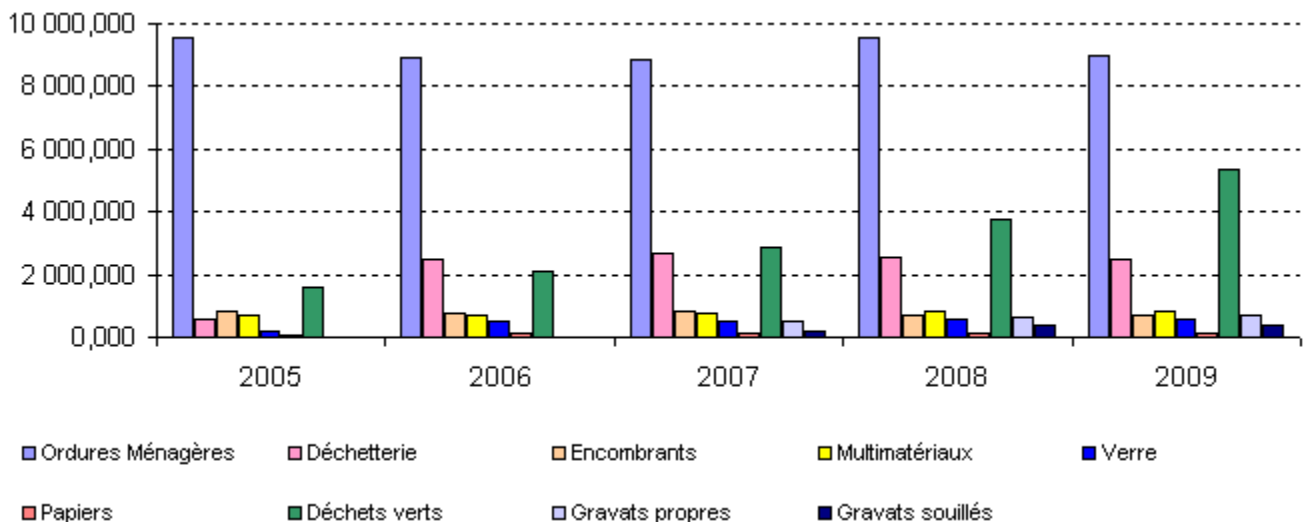
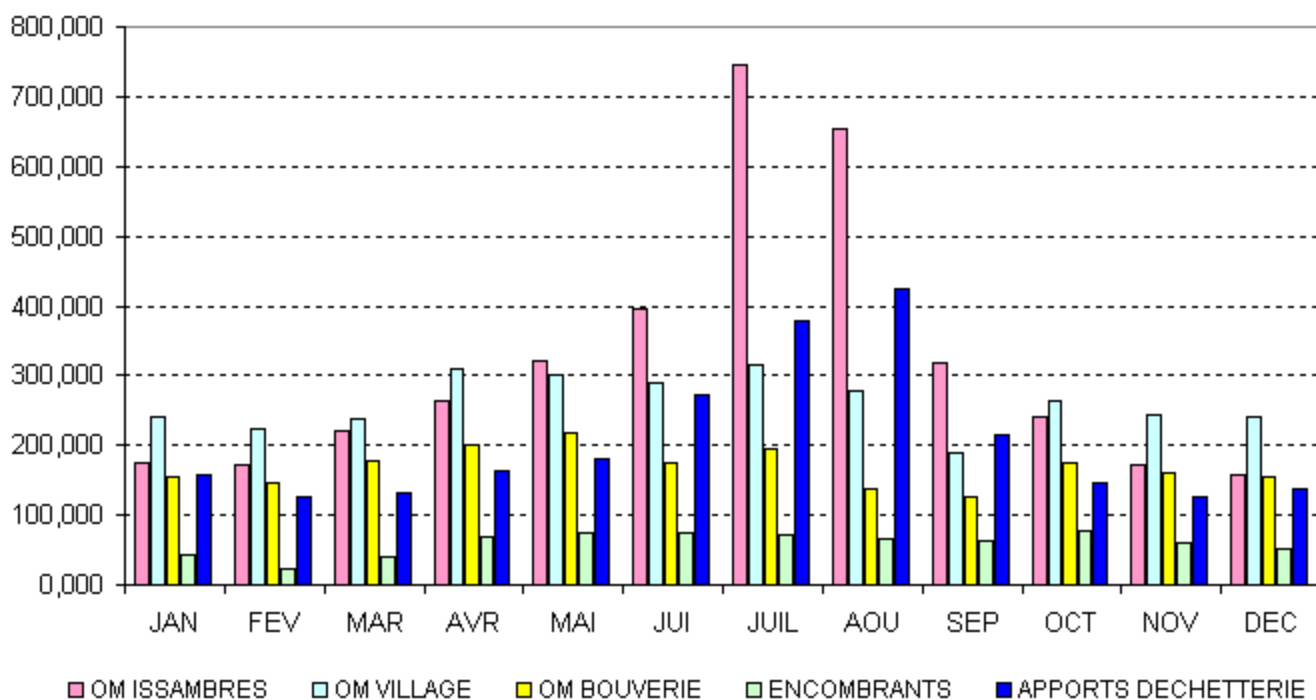


PLANCHE - 2 -

TONNAGES DES DECHETS ULTIMES COLLECTEES ANNEE 2009

OM/Tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
OM ISSAMBRES	174,280	172,140	220,700	263,640	320,500	395,660	744,880	654,360	318,240	240,520	172,820	157,300	3835,040
OM VILLAGE	241,510	224,080	239,400	308,580	302,260	290,480	315,400	279,260	189,380	263,160	244,420	239,990	3137,920
OM BOUVERIE	154,780	145,660	179,000	200,700	217,260	176,260	195,280	136,960	125,120	173,720	160,460	155,120	2020,320
ENCOMBRANTS	43,300	23,520	39,880	70,180	75,940	75,960	71,140	64,940	63,560	78,520	60,520	50,220	717,680
APPORTS DECHETTERIE	156,920	126,900	132,850	162,630	180,280	273,050	377,600	424,050	213,970	146,730	125,660	137,990	2458,630
TOTAL	770,790	692,300	811,830	1005,730	1096,240	1211,410	1704,300	1559,570	910,270	902,650	763,880	740,620	12169,590



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES DECHETS ULTIMES

OM/Tonnes	2005	2006	2007	2008	2009
ORDURES MENAGERES	10954,070	12162,220	12404,020	12821,510	12169,590

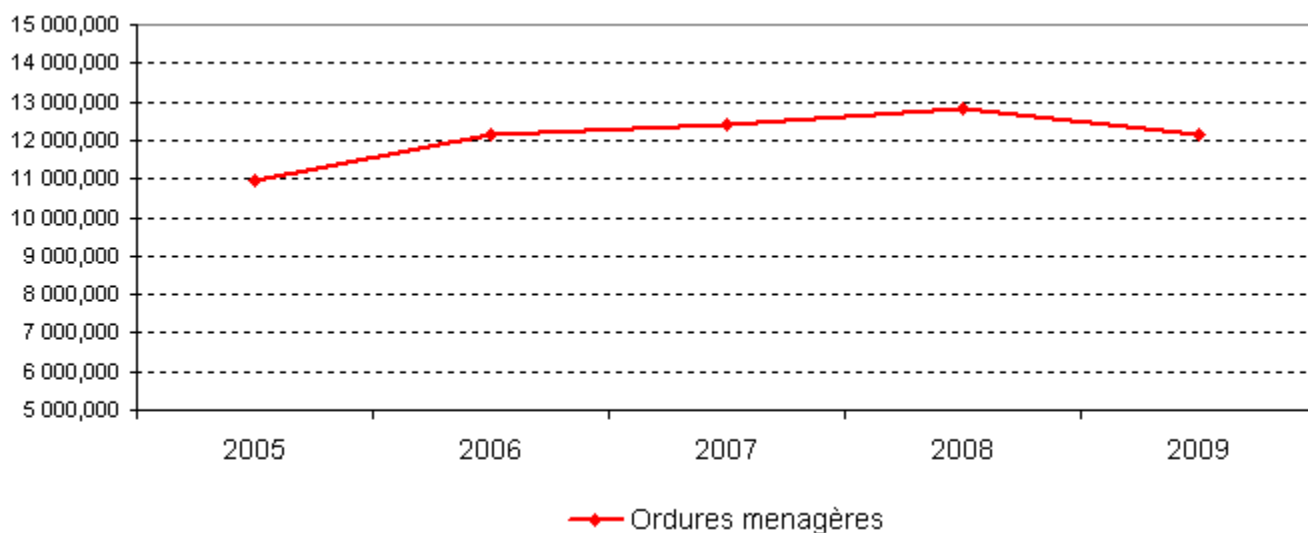
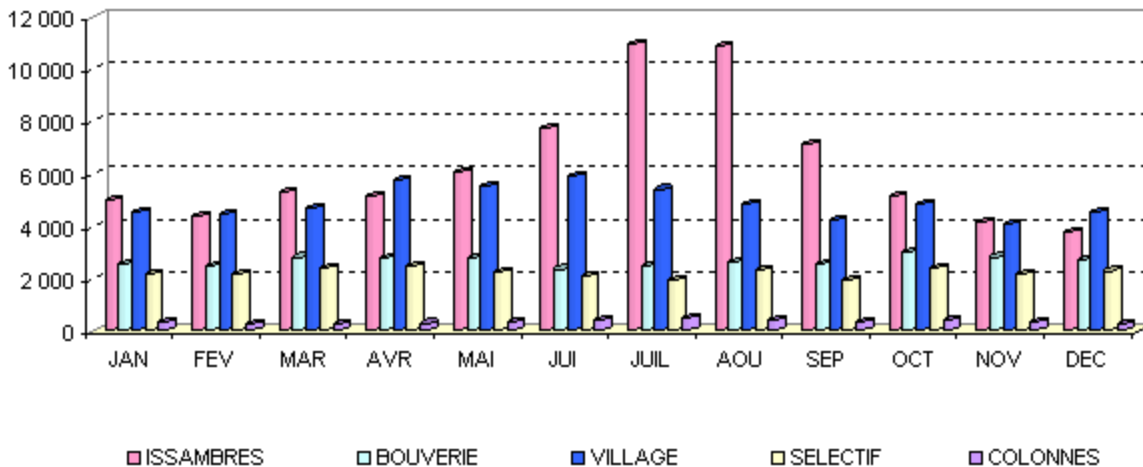


PLANCHE - 3 -

KILOMETRAGE PARCOURU POUR LA COLLECTE DES DECHETS ANNEE 2009

Km parcourus	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
ISSAMBRES	5 037	4 405	5 322	5 144	6 075	7 737	10 997	10 928	7 169	5 152	4 182	3 812	75 960
BOUVERIE	2 530	2 499	2 824	2 779	2 801	2 368	2 503	2 652	2 534	3 027	2 826	2 726	32 069
VILLAGE	4 532	4 500	4 696	5 749	5 519	5 889	5 426	4 857	4 207	4 865	4 061	4 514	58 815
SELECTIF	2 184	2 185	2 416	2 505	2 229	2 115	1 935	2 301	1 969	2 432	2 176	2 289	26 736
COLONNES	306	287	277	299	307	420	510	420	340	399	336	294	4 195
TOTAL KM	14 589	13 876	15 535	16 476	16 931	18 529	21 371	21 158	16 219	15 875	13 581	13 635	197 775



COMPARATIF DES KILOMETRES EFFECTUES POUR LA COLLECTE DES DECHETS

Km parcourus	2005	2006	2007	2008	2009
ISSAMBRES OM	85 610	95 352	98 940	79 796	75 960
BOUVERIE OM	33 040	35 388	37 390	30 849	32 069
VILLAGE OM	59 936	59 965	63 135	56 498	58 815
SELECTIF		24 429	26 355	25 213	26 736
COLONNES 4M3 et colonnes enterrées		2 090	1 903	3 849	4 195
TOTAL KM	178 586	217 224	227 723	196 205	197 775

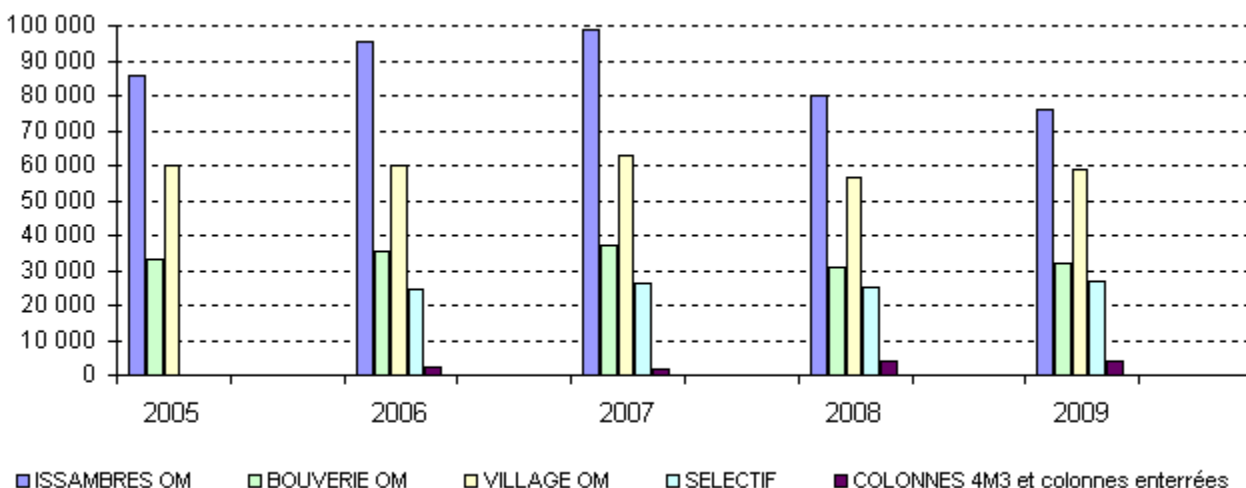
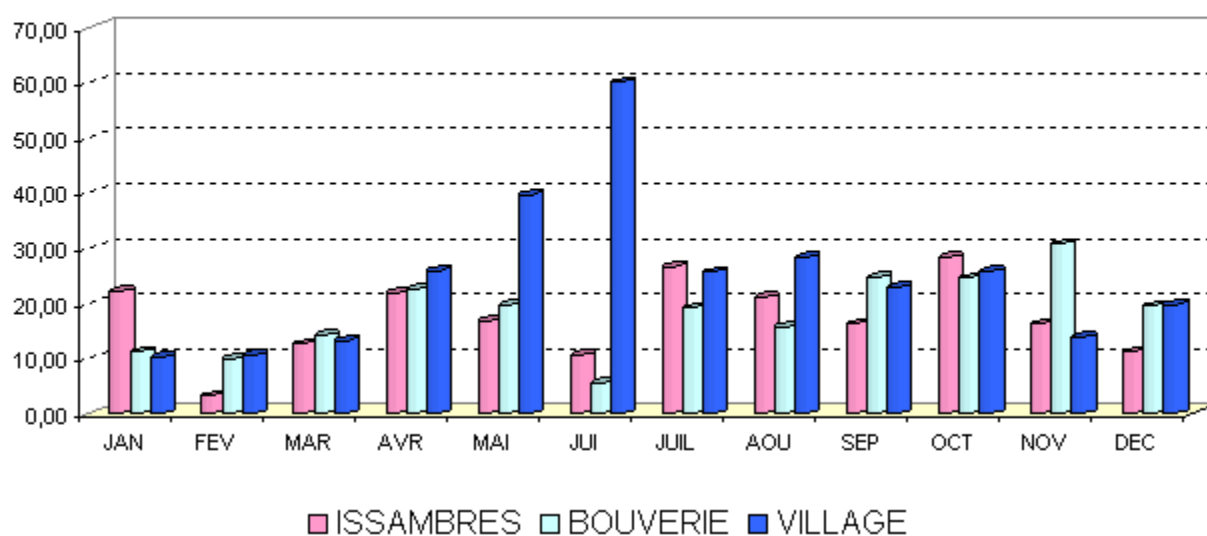


PLANCHE - 4 -

ENCOMBRANTS COLLECTES ANNEE 2009

E/Tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
ISSAMBRES	22,040	3,180	12,520	21,860	16,800	10,520	26,540	20,960	16,120	28,280	16,120	11,140	206,080
BOUVERIE	11,120	9,860	14,150	22,500	19,600	5,420	19,060	15,700	24,640	24,520	30,620	19,420	216,610
VILLAGE	10,140	10,480	13,210	25,820	39,540	60,020	25,540	28,280	22,800	25,720	13,780	19,660	294,990
TOTAL	43,300	23,520	39,880	70,180	75,940	75,960	71,140	64,940	63,560	78,520	60,520	50,220	717,680



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES ENCOMBRANTS COLLECTES

E/Tonnes	2005	2006	2007	2008	2009
ENCOMBRANTS	847,910	783,040	848,510	696,900	717,680

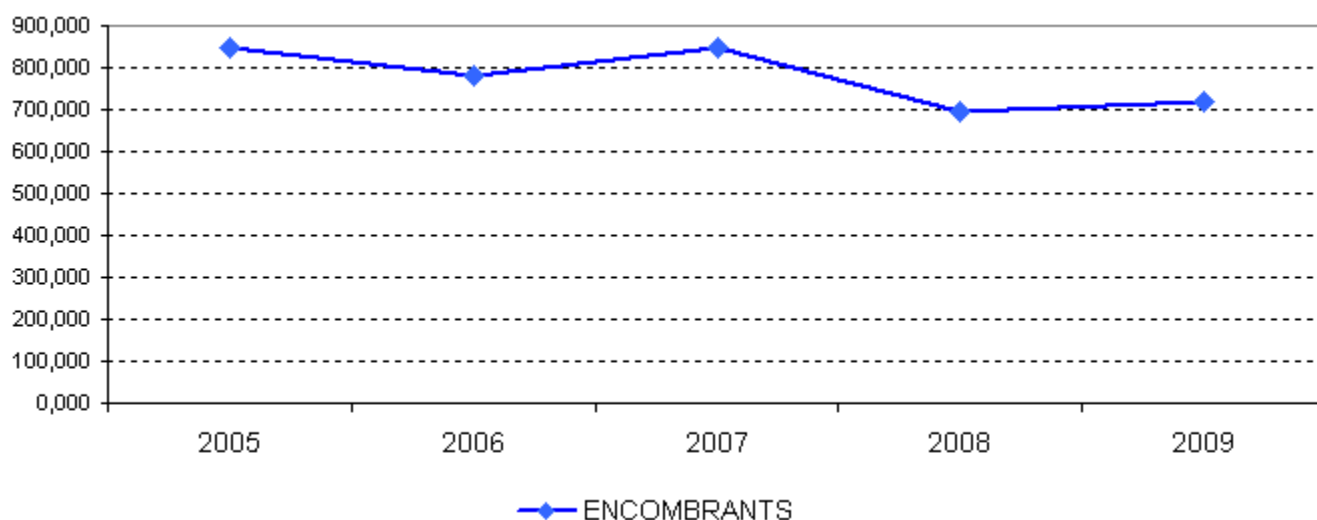
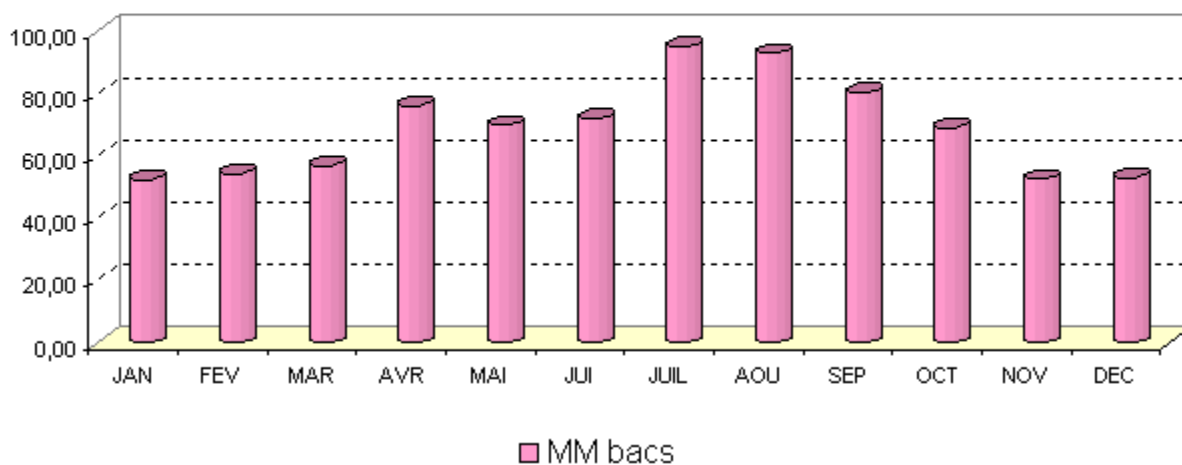


PLANCHE - 5 -

COLLECTE SELECTIVE DES MULTI-MATERIAUX EN CONTAINERS ANNEE 2009

Collecte/Tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
MM bacs	52,300	54,320	56,920	76,200	69,980	72,060	95,280	93,000	80,400	68,980	52,660	53,020	825,120

Multi-Matériaux



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES MULTI-MATERIAUX COLLECTES

Collecte/Tonnes	2005	2006	2007	2008	2009
Multi-Matériaux	714,520	718,880	768,750	826,600	825,120

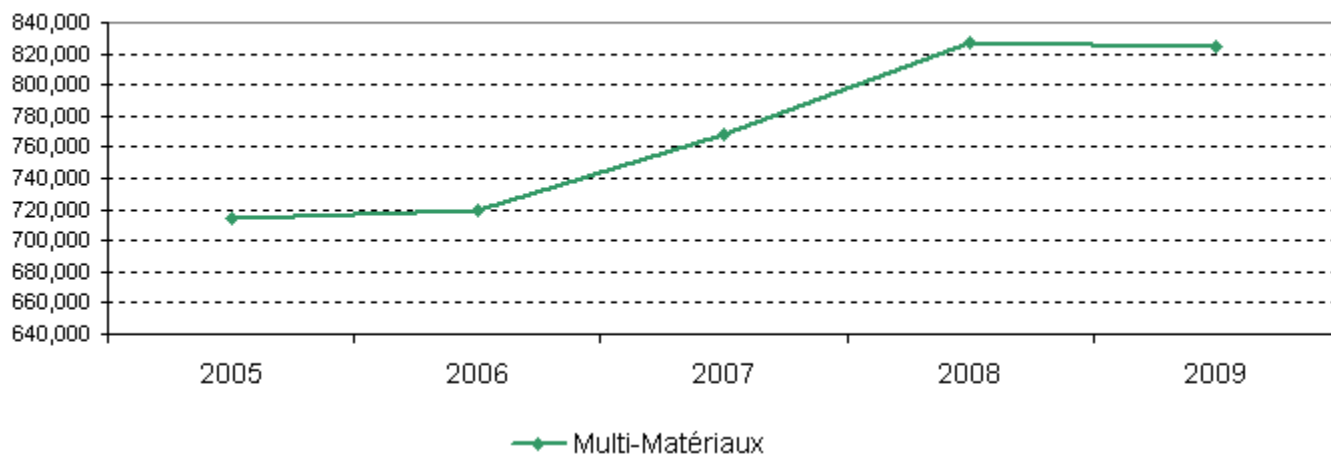
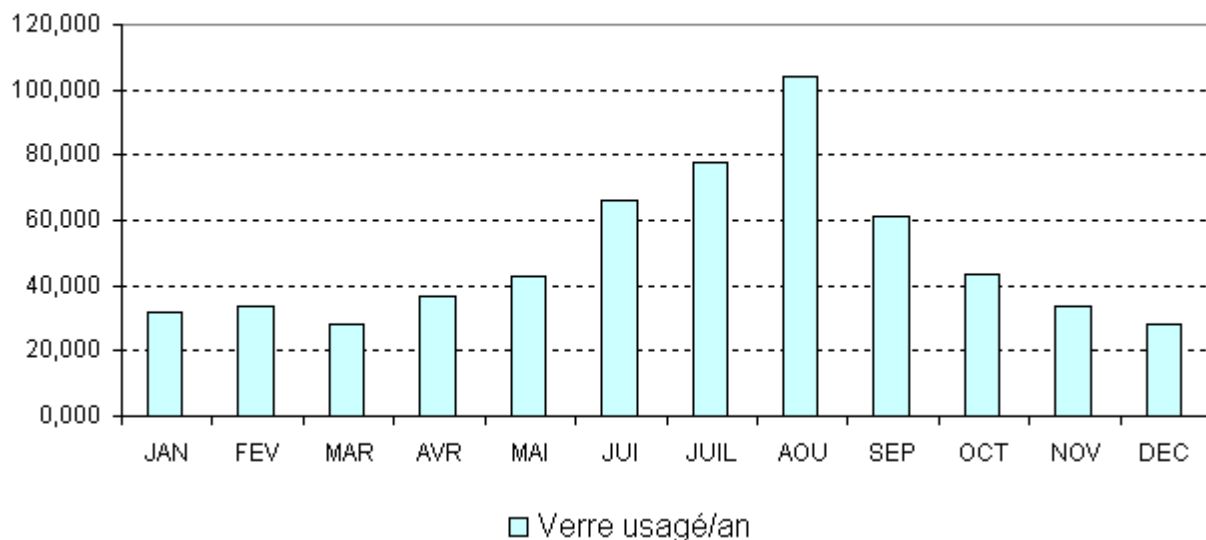


PLANCHE - 6 -

VERRE COLLECTES ANNEE 2009

Collecte/Tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Verre usagé/an	31,830	33,715	28,295	36,520	43,080	65,875	77,920	103,795	61,220	43,635	33,750	28,200	587,835



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES VERRES COLLECTES

Collecte/Tonnes	2005	2006	2007	2008	2009
VERRE	489,900	523,170	536,630	560,205	587,835

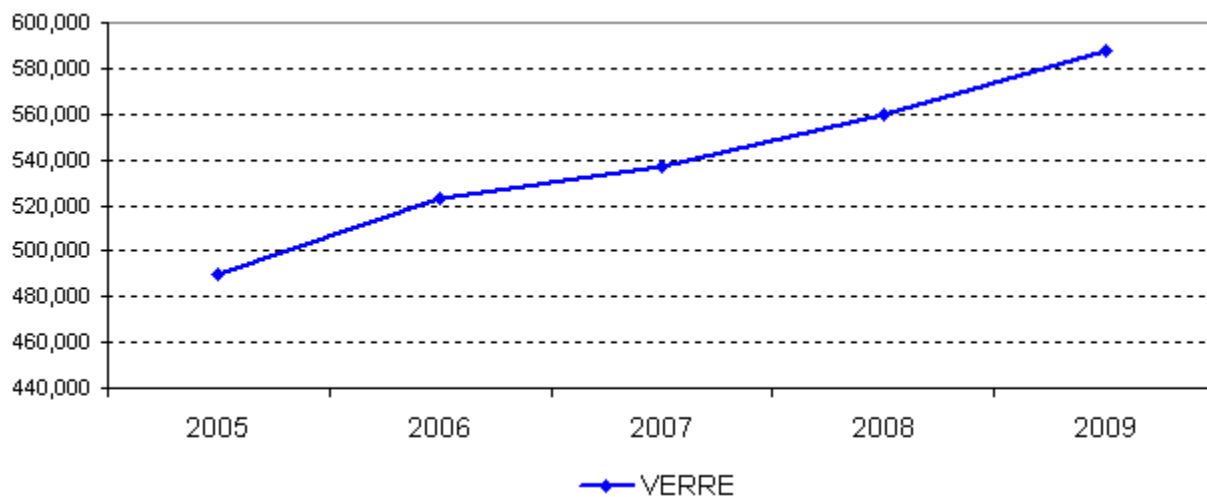
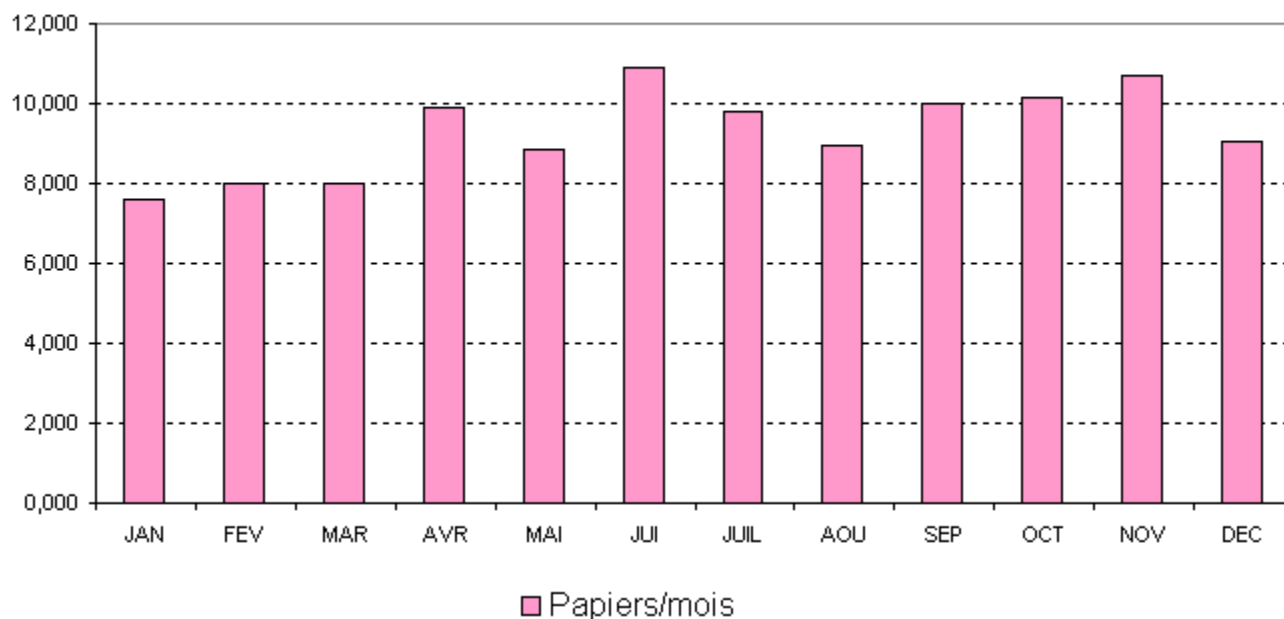


PLANCHE - 7 -

**BILAN DE COLLECTE PAR APPORT VOLONTAIRE PAPIERS (JMR)
ANNEE 2009**

Collecte/Tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Papiers/mois	7,600	8,020	8,020	9,910	8,875	10,885	9,825	8,940	10,020	10,175	10,680	9,060	112,010



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES PAPIERS COLLECTES

Collecte/Tonnes	2005	2006	2007	2008	2009
PAPIERS	111,560	109,620	111,270	116,275	112,010

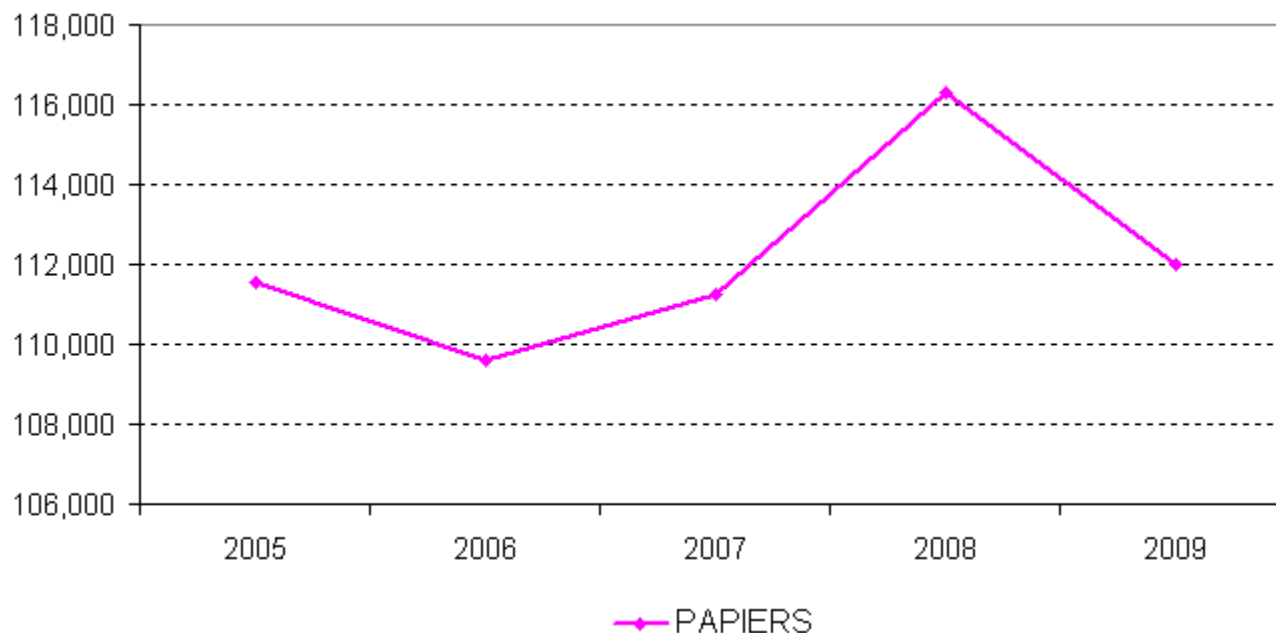
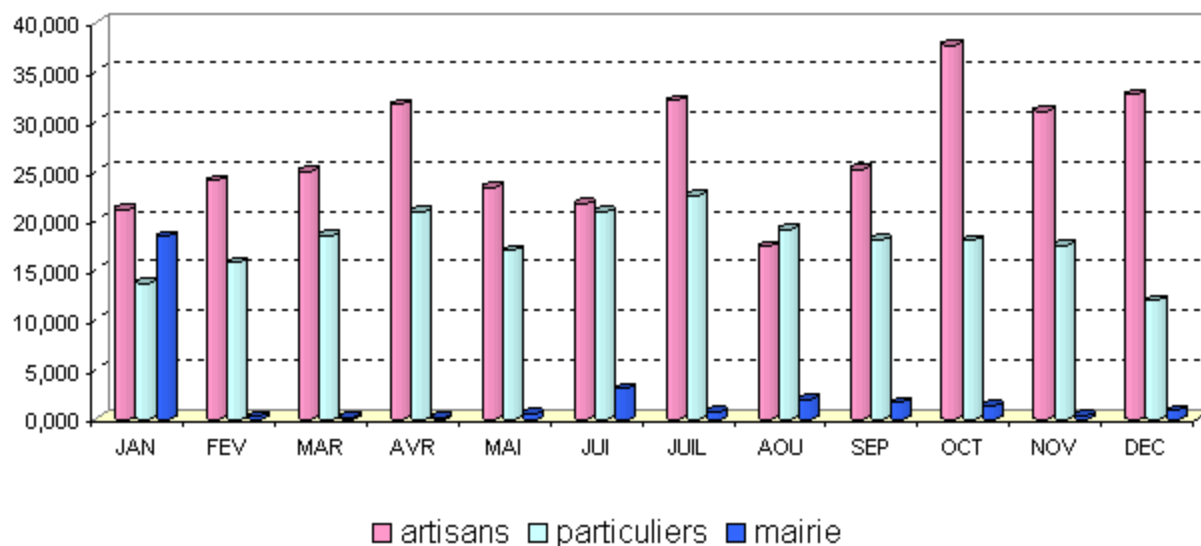


PLANCHE - 8 -

APPORTS DECHETTERIE DE FREJUS ANNEE 2009

Apports déchetterie/Tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Artisans	21,160	24,000	25,000	31,660	23,350	21,700	32,070	17,390	25,190	37,680	31,040	32,730	322,970
Particuliers	13,680	15,760	18,490	20,910	16,970	20,870	22,550	19,140	18,060	17,990	17,500	11,940	213,860
Mairie	18,360	0,240	0,200	0,180	0,540	3,040	0,740	1,960	1,620	1,300	0,300	0,820	29,300
Week-end + fériés	15,240	11,040	11,080	11,980	54,180	98,260	127,540	193,620	59,100	15,040	11,380	12,740	621,200
TOTAL	68,44	51,04	54,77	64,73	95,04	143,87	182,90	232,11	103,97	72,01	60,22	58,23	1 187,330



COMPARATIF ANNUEL TONNAGES APPORTES A LA DECHETTERIE

Apports déchetterie/Tonnes	2005	2006	2007	2008	2009
DECHETS	2 140,620	2 443,260	2 706,290	2 664,950	1 187,330

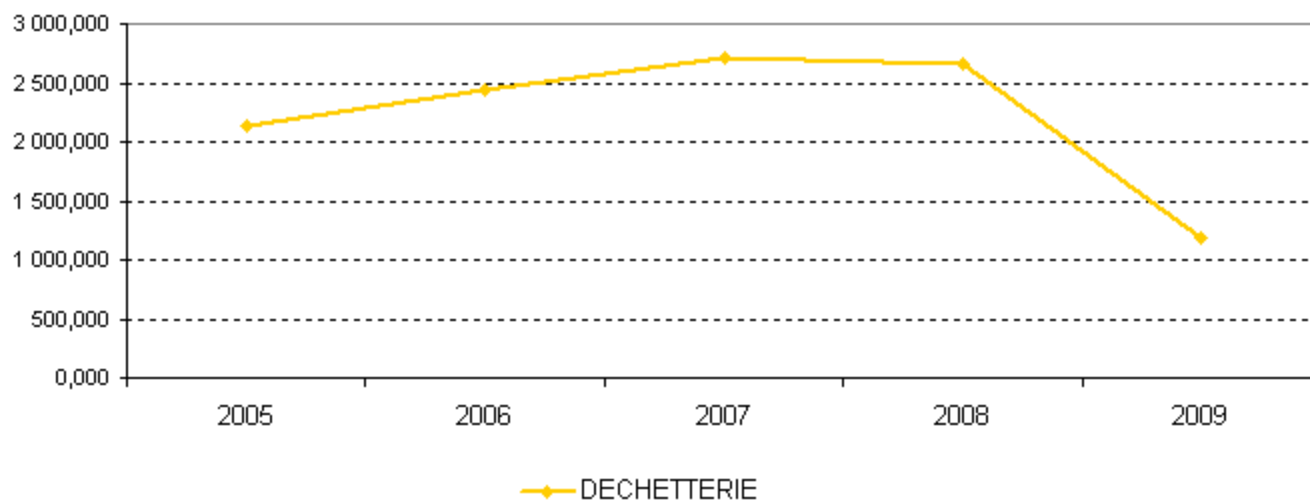
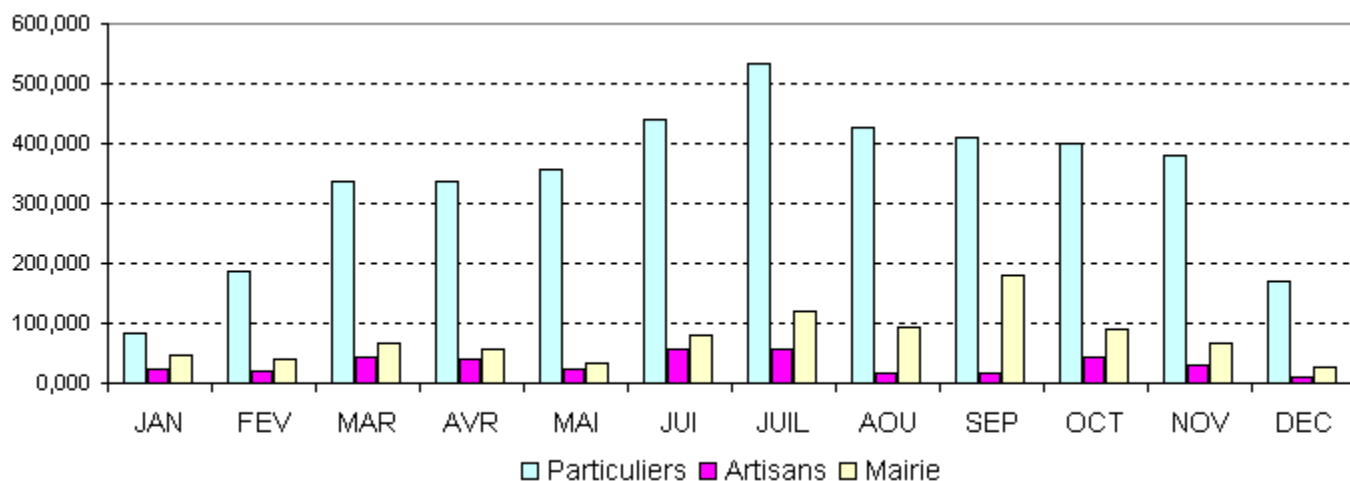


PLANCHE 9

APPORTS AIRE DE DECHETS DES VEGETAUX - ANNEE 2009

Apport aire de broyage/Tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
Particuliers	82,190	186,433	337,317	335,100	356,170	438,960	531,930	427,940	410,520	400,560	380,090	170,570	4 057,780
Artisans	23,280	18,367	44,263	39,300	22,600	55,540	56,680	16,500	15,800	41,930	29,670	10,130	374,060
Mairie	45,150	40,500	66,760	56,250	32,400	78,460	119,600	93,640	181,100	89,100	66,600	25,050	894,610
TOTAL	150,620	245,300	448,340	430,650	411,170	572,960	708,210	538,080	607,420	531,590	476,360	205,750	5 326,450



VENTE DE COMPOST AUX PARTICULIERS

Vente compost/Tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
2008	25,300	22,000	54,820	59,360	28,260	17,033	11,360	7,840	13,170	18,140	22,860	19,200	299,343
2009	16,750	27,900	45,440	44,010	19,500	24,620	27,050	9,670	6,670	26,084	22,690	14,180	284,564

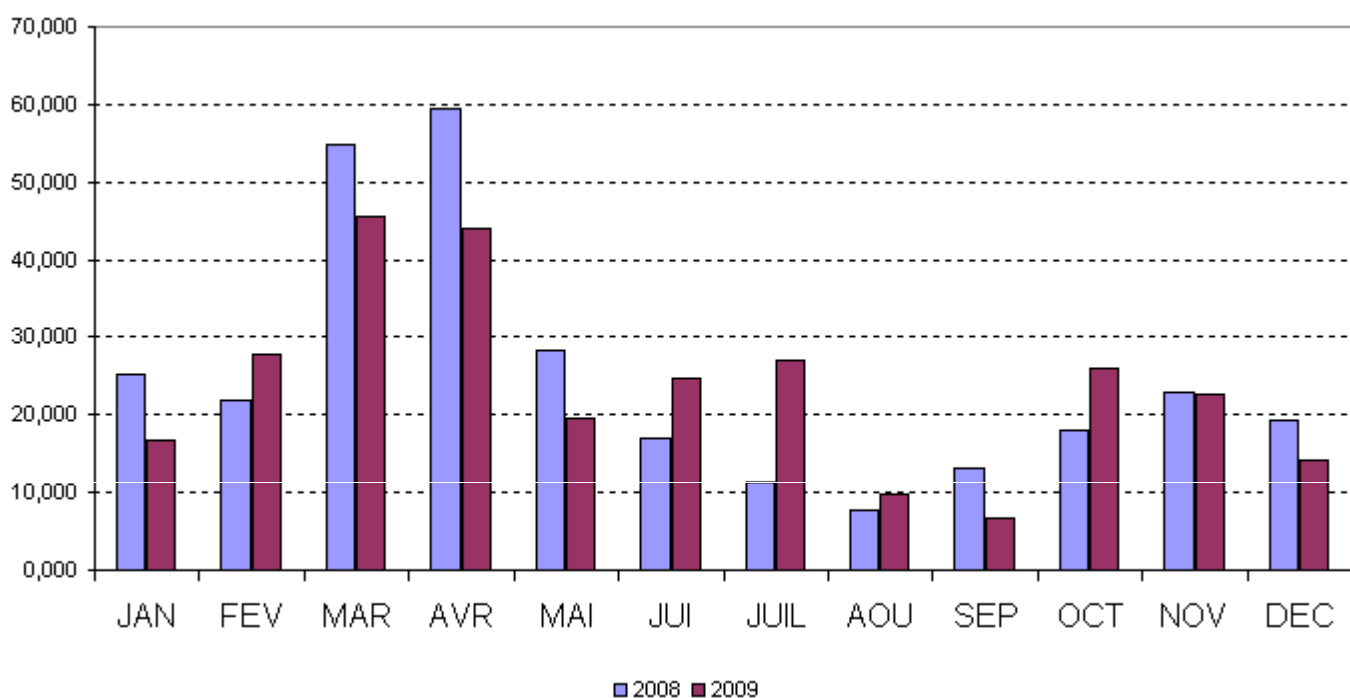


PLANCHE 10

APPORTS AIRE DE DEPOTS DE GRAVATS - ANNEE 2009

GRAVATS/Tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
PROPRES	13,660	31,960	57,020	70,020	72,760	40,500	55,800	20,660	92,140	98,740	95,960	42,960	692,180
SOUILLES	21,880	64,280	28,440	35,540	28,020	46,520	30,560	26,260	17,720	19,620	21,460	12,400	352,700
TOTAL	35,540	96,240	85,460	105,560	100,780	87,020	86,360	46,920	109,860	118,360	117,420	55,360	1 044,880

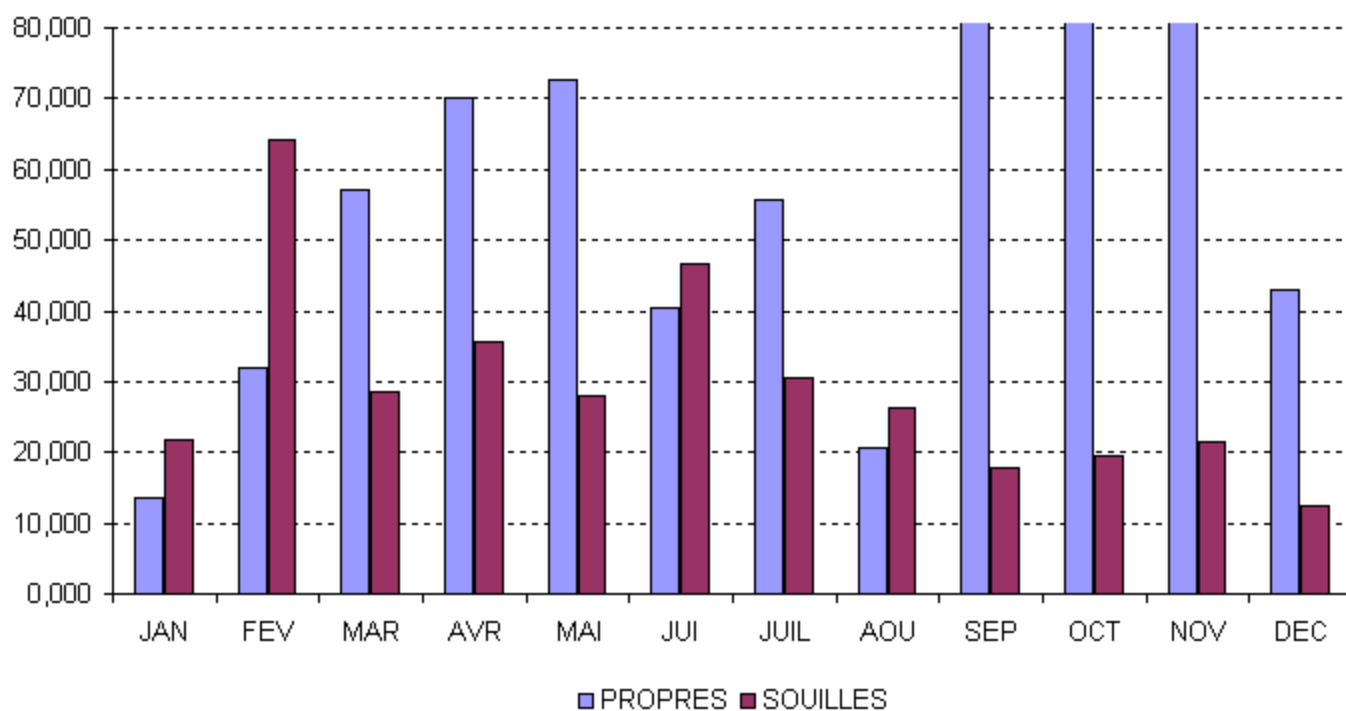


PLANCHE - 11 -

EVOLUTION DU COUT DES DECHETS MENAGERS

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Collecte des déchets (€)	1 495 078,90	2 101 845,04	2 292 134,18	2 317 614,05	2 365 791,54	2 331 669,31
Traitement des déchets (€)	967 073,33	1 028 350,33	1 041 532,59	1 014 024,32	1 145 687,04	1 088 970,39
Coût Total collectés & traités	2 462 152,23	3 130 195,37	3 333 666,77	3 331 638,37	3 715 729,89	3 624 143,61
% Evolution/année précédente		37,73	27,13	6,50	-0,06	11,53

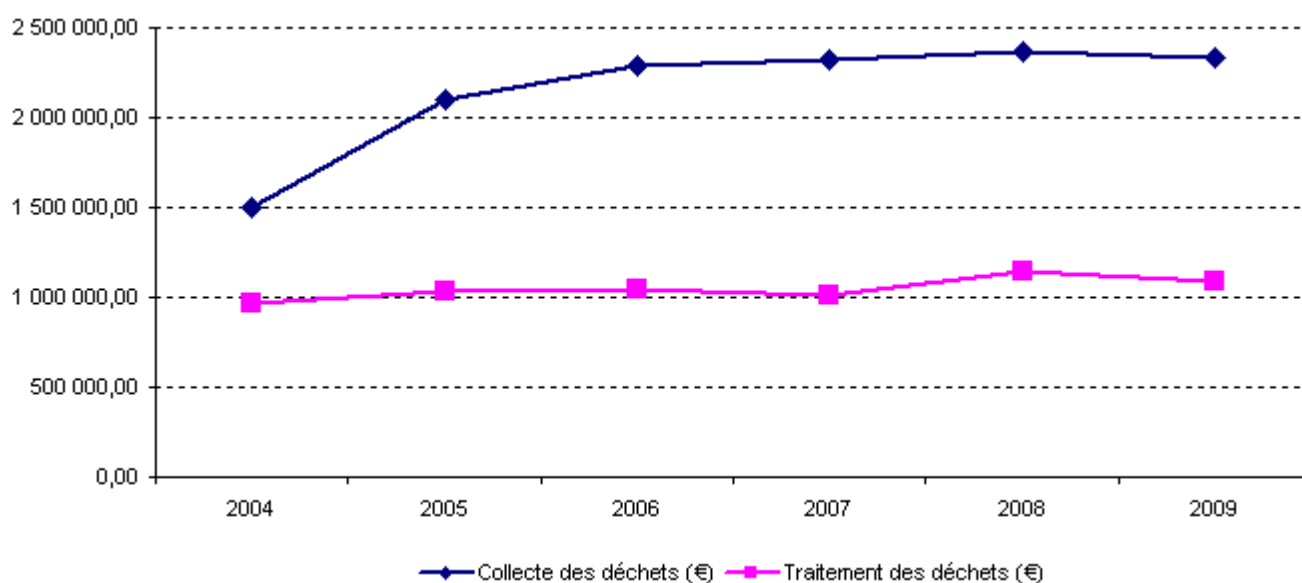


PLANCHE 12

EVACUATION ET TRAITEMENT DES BOUES - RAPPORT ANNUEL 2009

STATION/Tonnes	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	TOTAL
BLAVET	21,180		8,260	13,780	13,060	12,020	18,340	54,100	38,200	37,580	22,420	26,320	265,260
PLANET	28,640	12,320	36,620	30,120	30,040	45,920	57,380	47,260	52,180	48,100	34,780	5,940	429,300
GAILLARDE	19,500	21,900	21,200	10,300	48,080	41,420	52,880	61,000	30,380	16,220		10,560	333,440
TOTAL tonnage	69,320	34,220	66,080	54,200	91,180	99,360	128,600	162,360	120,760	101,900	57,200	42,820	1 028,000

